



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/1999/10/Add.2
6 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-septième réunion plénière
(Neuchâtel, 14-16 juin 1999)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE
DANS LA RÉGION DE LA CEE, 1999/2000 et 2000/2001 :
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

Structure de la présentation intégrée

1. Ce document a pour objet de fournir une présentation entièrement intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE. En d'autres termes, il englobe non seulement les activités dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), mais aussi les activités statistiques pertinentes entreprises dans la région de la CEE par les organismes énumérés ci-après : Commission des Communautés européennes, OCDE, Division de statistique de l'ONU, OIT, OMS, FMI, Organisation mondiale du commerce (ex-GATT), Banque mondiale, Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI STAT) et bon nombre d'autres institutions. Les programmes sont présentés dans six documents distincts - un pour chaque domaine du programme de travail de la Conférence :

Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique (CES/1999/10/Add.1)

Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes (CES/1999/10/Add.2)

- Activité de programme 3 : Statistiques économiques (CES/1999/10/Add.3)
- Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques (CES/1999/10/Add.4)
- Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement (CES/1999/10/Add.5)
- Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (CES/1999/10/Add.6).

2. La présentation intégrée est préparée chaque année, conformément au calendrier suivant :

- i) Décembre-janvier : le secrétariat de la CEE obtient des informations d'autres organisations concernant leurs programmes de travail et établit un avant-projet de la présentation intégrée, que le Bureau de la Conférence des statisticiens européens examine lors de la réunion qu'il tient chaque année en février.
- ii) Février-juin : le secrétariat met à jour la présentation intégrée, la modifie pour y incorporer les décisions que le Bureau recommande à la Conférence de prendre dans chaque domaine de la statistique, et la soumet sous forme de projet à la Conférence pour qu'elle l'examine à sa réunion annuelle qui a lieu en juin.
- iii) Juillet-août : le secrétariat modifie la présentation intégrée en fonction des décisions que la Conférence a prises à sa réunion de juin en ce qui concerne son propre programme de travail, et publie la version définitive de la présentation pour la prochaine période biennale.

3. Ainsi, les six documents mentionnés plus haut contiennent les informations communiquées par les organisations au secrétariat afin qu'elles apparaissent dans cette version actualisée de la présentation intégrée qui a été examinée par la Conférence à sa réunion plénière de 1998. En plus des informations actualisées relatives aux futurs programmes de travail envisagés par les diverses organisations internationales dans différents domaines de la statistique, elle donne la liste des nombreuses décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter dans ces domaines et signale plusieurs points que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

4. Chaque activité de programme est divisée en un certain nombre d'éléments de programme, chacun d'entre eux étant décrit selon le schéma ci-après :

OBJECTIFS AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES : Objectifs généraux des services nationaux de statistique en ce qui concerne les activités internationales dans ce domaine au cours des prochaines années.

RÉSULTATS COLLECTIFS ATTENDUS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES : Résultats concrets attendus par les pays au cours des deux prochaines années.

POINTS SUR LESQUELS L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE A ÉTÉ APPELÉE :

Liste pour chaque domaine statistique des questions que le Bureau a portées à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

DÉCISIONS QUE LE BUREAU RECOMMANDE À LA CONFÉRENCE D'ADOPTER

À SA RÉUNION PLÉNIÈRE DE 1999 : Liste des décisions concernant son programme de travail qu'il est recommandé à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999.

RÉUNIONS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES : Organisation responsable, titre, date.

RAPPORTEUR : Organisation internationale qui, sur la recommandation de la Conférence, sera chargée d'élaborer, à l'intention du Bureau, des rapports succincts sur des problèmes concrets et des questions d'orientation, et d'évaluer, au nom de la Conférence, les progrès accomplis au regard des objectifs et des résultats définis pour un élément de programme donné.

ACTIVITÉS ET MOYENS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES : Description des principales activités des organisations dans ce domaine de la mi-juin 1999 à juin 2001. Sous cette rubrique, des informations sont également fournies en ce qui concerne les incidences sur les ressources de la CEE des travaux devant être entrepris par le secrétariat de la CEE. Les incidences sur les ressources de la CEE sont classées en trois catégories : minimales (moins de trois mois de travail); moyennes (trois à six mois de travail); et importantes (plus de six mois de travail).

Liste des priorités

5. La liste des priorités résumant les principaux types de travaux que la Conférence prévoit d'effectuer au cours des deux prochaines années au titre de tous les projets de l'activité de programme figure à la fin du présent additif.

Liste des éléments du programme de travail de la Conférence

6. On trouvera dans le tableau 1 ci-après la liste de tous les éléments du programme de travail de la Conférence avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré.

Autres renseignements connexes

7. La présentation intégrée étant répartie en six documents distincts établis sur le même modèle, la présente note explicative est reproduite dans chacun d'eux. Un bref document (CES/1999/10) rappelle en outre le contexte dans lequel cette présentation a été élaborée et fournit des renseignements complémentaires, y compris la signification des sigles employés.

Tableau 1. Liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence (avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré)

Activité de programme	Élément de programme
<p><u>Activité de programme 1</u> : Organisation et fonctionnement des services de statistique (voir document CES/1999/10/Add.1)</p>	<p>1.1 Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux 1.2 Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique 1.3 Pays en transition dans la région de la CEE 1.4 Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)</p>
<p><u>Activité de programme 2</u> : Infrastructure technique et autres questions communes (voir document CES/1999/10/Add.2)</p>	<p>2.1 Gestion de l'infrastructure informatique 2.2 Collecte et traitement des données statistiques 2.3 Diffusion et échange de l'information statistique 2.4 Classifications statistiques 2.5 Recherche-développement statistique 2.6 Données géographiques et régionales 2.7 Mise en valeur des ressources humaines</p>
<p><u>Activité de programme 3</u> : Statistiques économiques (voir document CES/1999/10/Add.3)</p>	<p>3.1 Mise en oeuvre du système de comptabilité nationale 3.2 Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements 3.3 Commerce international des marchandises 3.4 Transports 3.5 Commerce (secteur de la distribution) 3.6 Commerce international de services 3.7 Tourisme 3.8 Autres services marchands et services non marchands 3.9 Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat 3.10 Statistiques agricoles 3.11 Statistiques industrielles 3.12 Statistiques de l'énergie 3.13 Statistiques de la science et de la technique 3.14 Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques 3.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques</p>

Activité de programme	Élément de programme
<p><u>Activité de programme 4</u> : Statistiques sociales et démographiques (voir document CES/1999/10/Add.4)</p>	<p>4.1 Indicateurs et cadres sociaux 4.2 Statistiques différenciées en fonction du sexe 4.3 Enquêtes sociales polyvalentes 4.4 Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques 4.5 Recensements de la population et des habitations 4.6 Statistiques de la santé 4.7 Statistiques sur la criminalité et la justice pénale 4.8 Statistiques sur l'éducation et la formation 4.9 Statistiques culturelles 4.10 Statistiques du travail 4.11 Statistiques démographiques (y compris projections, migrations, fécondité et familles et ménages) 4.12 Statistiques des établissements humains et du logement 4.13 Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus 4.14 Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier</p>
<p><u>Activité de programme 5</u> : Statistiques de l'environnement (voir document CES/1999/10/Add.5)</p>	<p>5.1 Notions, définitions et classifications sectorielles 5.2 Comptabilité de l'environnement 5.3 Bases de données sur l'environnement et rapports sur l'état de l'environnement</p>
<p><u>Activité de programme 6</u> : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (voir document CES/1999/10/Add.6)</p>	<p>6.1 Coordination de la collecte internationale de données 6.2 Autres activités du secrétariat de la CEE concernant les statistiques</p>

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES

2.1 GESTION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Aider à l'élaboration d'une stratégie appropriée pour la mise en oeuvre de l'informatique et en améliorer la gestion dans les organismes statistiques, notamment : conception d'architectures appropriées pour le traitement des données, les communications et le stockage organisé de l'information; choix de normes appropriées pour les interfaces; incidences de l'évolution technologique de l'informatique sur l'organisation des services dans les organismes statistiques; gestion économique et efficace des services informatiques; stratégie concernant le stockage des données; stratégie concernant la formation et la requalification du personnel statistique nécessitées par la multiplication des ordinateurs individuels et la mise en réseau des organismes statistiques. Cet élément de programme coiffe également les activités relatives à l'informatique comprises dans d'autres éléments de l'activité de programme. Au cours des prochaines années, l'accent devrait être mis sur les aspects suivants : incidences de l'informatique sur le plan de la réduction des coûts de production des organismes statistiques; requalification du personnel statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti de l'information statistique; utilisation des techniques disponibles de communication à large bande et ATM et échange de données informatisé en vue d'accélérer et d'automatiser la collecte, l'échange et la diffusion des données.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : propositions relatives à des travaux futurs au titre des éléments de programme 2.2 - collecte et traitement des données statistiques et 2.3 - diffusion et échange de l'information statistique; utilisation des normes EDIFACT-ONU pour l'échange informatisé des données statistiques dans les pays en transition et au niveau international; amélioration de l'architecture informatique dans les services nationaux de statistique, surtout sur le plan des serveurs-clients et de la mise en réseau; amélioration de l'organisation des services nationaux de statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti; amélioration de la gestion des métadonnées dans les organismes nationaux et internationaux de statistique.

Pour Eurostat : adoption d'architectures communes pour les services d'information statistique (production, référence, diffusion); adoption et intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes d'échange communes pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées; adoption de messages EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et téléchargement de données statistiques concernant un domaine déterminé).

Pour l'OCDE : développement de l'architecture basée sur la technologie des serveurs-clients et les normes de traitement informatique telles que le langage d'interrogation SQL et les bases de données relationnelles; établissement d'un modèle général de données et de métadonnées.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les répercussions de l'adoption de l'euro sur les services nationaux et internationaux de statistiques;
- Le passage à l'an 2000 et ses conséquences pour les services nationaux et internationaux de statistiques.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 :

- CEE : Séminaire ISIS 2000 (Riga, Lettonie, mai 2000)
- CEE : Réunion sur la gestion de l'informatique statistique (février 2001)
- CEE : Eurostat : Réunion de travail sur la confidentialité en matière de statistiques (mars 2001)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) "GESMES" (13 et 14 septembre 1999)
- Eurostat : Groupe de travail STNE et SERT (20-22 octobre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) Gestion des systèmes d'information (fin 1999/fin 2000)

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE :

- a) Organisation en 1999/2000 d'un séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2000) qui examinera les sujets suivants : i) stockage des données et création et utilisation de bases de données statistiques dans un environnement réseau; ii) planification et gestion de projets statistiques; iii) innovations en matière de collecte et d'échange de données; iv) amélioration des stratégies de diffusion des données.
- b) Gestion des technologies d'information statistique : voir le document CES/1999/10/Add.7.
- c) Confidentialité des données : voir le document CES/1999/10/Add.7.

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE : i) Développement de l'architecture de systèmes ouverts; ii) établissement d'un cadre informatique d'entreprise; iii) amélioration des méthodes et modalités d'échange des informations statistiques au moyen de réseaux mondiaux et de liaisons directes interordinateurs avec les organismes statistiques des pays membres.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 13 - informatique; 14 - technologies de l'information (141, 142)) :

Travaux en cours : Poursuite du support et de la maintenance de la production statistique et des systèmes administratifs primaires; migration vers des systèmes ouverts; correction des problèmes liés à l'année 2000; gestion des problèmes informatiques liés à l'introduction de l'euro; gestion de produits, notamment de systèmes d'analyse statistique, de diffusion et de partage des métadonnées; identification, construction et intégration des blocs constitutifs communs; élaboration de nouveaux systèmes statistiques ou administratifs dans des environnements de production, de référence et de diffusion, en utilisant dans toute la mesure possible des produits standard, des systèmes d'information communs (SIC) à l'ensemble de la Commission ou des blocs constitutifs communs d'Eurostat; achèvement et consolidation de la migration vers Windows NT.

Nouveaux projets : Mise en oeuvre d'un nouveau système de courrier électronique (New E-Mail) et d'un nouveau produit "Shared agenda" (Ordre du jour partagé) associé au nouveau courrier électronique.

Activités d'autres organismes :

OIT : i) Gestion des bases de données de l'OIT installées dans l'ordinateur central du Centre de calcul international (CCI); ii) amélioration du réseau local de statistiques de l'OIT : modernisation des matériels et logiciels; et formation du personnel; iii) utilisation du logiciel de traduction assistée par ordinateur pour les publications trilingues de la série "Sources et méthodes" : séries sur les statistiques du travail et les rapports des réunions; iv) attention particulière aux éventuels problèmes liés au passage à l'an 2000.

Fonds monétaire international (FMI) :

- a) Modernisation de l'architecture technologique pour la collecte, la gestion et la diffusion des données, afin d'accroître l'efficacité de ses systèmes et d'encourager l'adoption des technologies qui ont fait leur preuve, par exemple la technologie des serveurs/clients, Internet, les intranets, les CD-ROM et l'échange de données informatisé (EDI).
- b) Incitation des correspondants à l'utilisation du message standard GESMES/CB (EDIFACT-ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres provenant de pays de la région de la CEE.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Internet devrait en principe servir de support pour obtenir des informations auprès des services de statistique des pays de la CEI et échanger des données avec les organisations internationales. Le CEI STAT envisage de réunir en janvier 2000 les représentants des services de statistique des pays de la CEI pour étudier divers aspects de la collecte, du traitement et de la diffusion d'informations statistiques. Il envisage également de créer en 2000 un réseau local d'information et de calcul sous Windows NT.

2.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES STATISTIQUES

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir l'utilisation et le partage de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations courantes de collecte et de traitement des données qu'effectuent les organismes statistiques (par exemple, échantillonnage, saisie de données, édition, codage, estimation); on doit déterminer quels sont les meilleures pratiques et les meilleurs instruments logiciels et les mettre à disposition. Au cours des prochaines années, il faudrait mettre l'accent sur les objectifs suivants :
i) appuyer le processus d'identification de méthodes novatrices de réduction des dépenses grâce à l'emploi de la technologie, entrepris au titre de l'élément de programme 2.1; ii) évaluer l'état actuel des travaux fructueux déjà accomplis dans ce domaine et indiquer les autres travaux qu'il serait utile d'entreprendre; iii) promouvoir l'automatisation du cycle de collecte et de traitement des données en faisant appel aux nouvelles techniques de communication numérique et aux architectures de données structurées; iv) réduire la place des opérations manuelles dans le processus de production; v) surveiller l'évolution des normes applicables et des techniques informatiques utilisées par les enquêtés.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : établissement du programme des travaux à entreprendre au titre de cet élément de programme; évaluation des statistiques en rapport avec le processus d'édition des données et évaluation des modalités nouvelles d'édition des données; élaboration de recommandations concernant les techniques à utiliser pour limiter la surédition.

Pour Eurostat : accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants; établissement d'une documentation sur les projets EDI à l'intention des décideurs, des principaux partenaires dans la collecte des données, des principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, les prestataires d'EDI et les organismes de normalisation, etc.

Pour l'OCDE : application des normes EDIFACT-ONU à la collecte des données.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : Néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 :

- Approuver les activités à entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 :

CEE : Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (Rome, Italie, juin 1999)

CEE : Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (octobre 2000)

Eurostat : Groupe de travail EDICOM (11 et 12 octobre 1999)

Eurostat : Comité sur la confidentialité dans le domaine statistique (15 octobre 1999)

Eurostat : Groupe de travail sur les métadonnées (novembre 1999)

Rapporteur : CEE

Activités de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE :

- a) Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (1999/2000) (voir CES/1999/10/Add.7).
- b) Élaboration et publication de documents méthodologiques relatifs à l'évaluation du processus d'édition des données statistiques.
- c) Achèvement et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology on Statistical Data Editing" (terminologie commune pour l'édition des données statistiques) (conjointement avec Eurostat).

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE : i) Développement des nouveaux outils statistiques fondés sur la technologie clients-serveurs ; ii) Rationalisation des méthodes et des procédures de collecte des données.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 14 - technologies de l'information (144); 15 - bases de données de référence; 25 - sécurité informatique et confidentialité statistique) :

Automatisation de la collecte de données primaires (brutes) par télécommunication. Mise au point de méthodes permettant d'obtenir des informations statistiques à partir d'informations disponibles dans les entreprises. EDICOM : mise au point d'un logiciel pour la collecte de données Intrastat auprès des fournisseurs initiaux. Mise au point et utilisation de messages standardisés pour l'échange de données Intrastat et Extrastat.

Bases de données de référence : le programme annuel sera marqué par la révision de l'architecture générale de l'environnement de référence; en effet, les études sur la standardisation des données et métadonnées, ainsi que l'harmonisation des codifications permettront la mise en oeuvre d'une architecture informatique intégrant de manière plus importante l'ensemble des données et métadonnées d'Eurostat. L'objectif est de permettre une extension des services rendus à nos clients (couverture plus complète des données, adjonction des nomenclatures parmi les objets gérés et optimisation des méthodes de recherche grâce aux métadonnées).

Sécurité informatique et confidentialité statistique : la loi statistique exige la prise de mesures techniques et organisationnelles pour la protection de données statistiques confidentielles. Dans ce contexte, un groupe de travail a été mis en place pour échanger des informations sur le niveau de protection des données statistiques dans les INS et pour établir des règles ou recommandations communes. Au sein d'Eurostat, l'accent sera mis sur le renforcement de la sécurité par la mise en oeuvre des recommandations de l'analyse de risques. Dans le Système statistique communautaire, de nouvelles technologies seront étudiées pour améliorer la sécurité dans les télécommunications.

Activités d'autres organismes :

OIT : L'OIT poursuivra l'adoption progressive de moyens électroniques de collecte des données pour son programme de diffusion. Le développement attendu d'Internet au cours des prochaines années permettra de l'utiliser de plus en plus pour collecter les données auprès des pays et territoires. Deux méthodes sont envisagées : le changement direct des bases de données de l'OIT par les services nationaux de statistique, ou la saisie par l'OIT des données reçues par courrier électronique ou sur disquettes. L'introduction de ces moyens électroniques sera progressive. Elle débutera par une étude de la situation d'autres organisations internationales et régionales suivie d'une expérience pilote avec un certain nombre de pays développés sur le plan statistique et en développement.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Les travaux se poursuivront en ce qui concerne la normalisation de l'échange informatisé de données statistiques avec les services nationaux de statistique des pays de la CEI et les organisations internationales. Grâce à l'informatique, les services de statistique des pays de la CEI et le CEI STAT peuvent réunir et échanger entre eux des informations tous les mois ou tous les trimestres en utilisant des tableaux (questionnaires) normalisés (106 tableaux) et formatés en EXCEL. Par le biais d'Internet, le CEI STAT échange des informations avec les services de statistique d'Azerbaïdjan, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Moldova, du Tadjikistan et de l'Ukraine. Les services de statistique des autres pays de la CEI réunissent des données et les échangent par courrier électronique au moyen de liaisons commutées. Un travail important est réalisé avec la CEE s'agissant de la normalisation de l'EDI ou des efforts faits pour éviter les chevauchements dans la collecte des données réunies par les organisations internationales.

2.3 DIFFUSION ET ÉCHANGE DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Construire une infrastructure de l'information et une infrastructure technologique qui permettent une diffusion des données statistiques répondant aux besoins des différents groupes d'utilisateurs; diffuser l'information statistique par divers moyens électroniques adaptés aux besoins des clients; promouvoir une pleine utilisation des autoroutes électroniques de l'information, du courrier électronique et des liaisons point à point pour assurer la diffusion des produits statistiques auprès des utilisateurs finals et l'échange de données statistiques structurées entre les producteurs de statistiques; créer une structure de référence sur l'information statistique disponible aux niveaux national et international (cela implique que l'accent soit placé sur l'architecture des métadonnées et sur la conception et la mise au point de méthodes permettant d'obtenir une description normalisée des données et métadonnées statistiques). Au cours des deux prochaines années, une large place devrait être faite dans cet élément de programme à l'introduction de systèmes de méta-informations au niveau national et à l'harmonisation des systèmes de métadonnées des organisations internationales; au développement de l'utilisation d'Internet pour la diffusion des données statistiques; à l'application des normes EDIFACT pour la diffusion des données statistiques et à la diffusion auprès des médias de données économiques sensibles au marché.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology of Statistical Metainformation System"; sensibilisation accrue des bureaux statistiques nationaux aux possibilités de diffusion auprès des médias de données économiques sensibles au marché; amélioration des compétences des bureaux statistiques nationaux en matière de constitution de bases de données; évaluation des besoins en métadonnées dans le cadre de la constitution d'entrepôts pour données statistiques; développement de l'utilisation de l'EDI aux normes EDIFACT avec les pays en transition.

Pour Eurostat : accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités du DSIS (métadonnées; structure de référence; collecte de données brutes; conception et intégration des techniques d'EDI; systèmes multimédias et autoroutes de l'information; application des techniques de réseau); accord sur l'utilisation de messages EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différentes structures de référence; mise en oeuvre de structures de référence et de diffusion conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et aux mémorandums d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables); études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.

Pour l'OCDE : révision de la présentation informatisée des principales publications statistiques, y compris les services en ligne, en vue d'accroître la quantité de métadonnées. Suivi du développement des services en ligne par le biais du World Wide Web.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les efforts de coordination dans ce domaine;
- La création par Eurostat d'un nouveau site Intranet ("Euroindicators") à l'adresse <http://europa.eu.int/en/comm/eurostat/serveur/part3/euroind/eur11.htm> qui fournit des indicateurs clés sur la zone euro et l'Union européenne.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 :

- Approuver les activités à entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 1999 à juin 2001

- CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (septembre 1999)
- CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (novembre 2000)
- CEE : Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (mai 2000)
- CEE : Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (mai 2001)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) "Education" (10 septembre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) "EUROPROMS" (20 septembre 1999)
- Eurostat : Groupe de travail sur la diffusion de l'information statistique (11 et 12 octobre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) "Internet" (novembre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) SIRE (octobre 1999)

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE :

- a) Mise au point définitive et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology for Statistical Metainformation Systems".
- b) Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (1999/2000) qui examinera les sujets suivants : i) rôle promoteur des métadonnées pour une utilisation plus large et une meilleure compréhension du contenu des informations statistiques; ii) responsabilité de la gestion, du contrôle et de l'enrichissement des métadonnées statistiques; iii) adaptation,

évaluation et application de normes relatives aux métadonnées statistiques (terminologie, taxonomie); iv) intégration de la norme spéciale de diffusion des données du FMI dans la pratique statistique; v) examen des enseignements tirés de la mise en oeuvre des "Principes directeurs pour la diffusion de métadonnées statistiques sur le réseau Internet".

- c) Production de statistiques pour diffusion aux médias : voir le document CES/1999/10/Add.7.
- d) Réunion de travail pour la production de statistiques pour diffusion aux médias (1999/2000) qui examinera les questions suivantes : (en application des recommandations de la Réunion qui se tiendra en Italie du 25 au 27 mai 1999).
- e) Participation à l'élaboration de normes internationales concernant l'EDI en statistique (Groupe EEG6 du Conseil européen de normalisation de l'EDI).

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE : i) Simplification des procédés de publication; ii) développement du contenu et de la fonctionnalité des métadonnées et de la présentation des produits électroniques; iii) développement de la diffusion en ligne sur Internet.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 14 - technologies de l'information (143); 16 - information; 17 - diffusion) :

Coordination de la participation d'Eurostat aux programmes de réseaux communautaires. Conception, introduction et adoption d'un cadre général pour la conception de systèmes d'information statistiques répartis (DSIS) pour l'échange électronique normalisé de données et de métadonnées, l'échange et le partage de documents et diverses technologies de communication de groupe dans le cadre du Système statistique communautaire (CIRCA).

STATEL : Conception et intégration de primitives pour télécommunication inter-applications.

STADIUM : Service de contrôle de la réception et de la diffusion des flux de données.

Communication/Presse : développement et poursuite des relations avec la presse (communiqués, "Eurostat média service", rencontre avec des groupes de journalistes, ...); formation du personnel d'Eurostat à la relation avec la presse; échanges d'expérience et collaboration avec les États membres; mise en place des indicateurs d'activité (qualité, performance).

Publications de synthèse : rationalisation des ouvrages de synthèse; diversification des supports de diffusion; partenariats afin de favoriser le développement de produits à valeur ajoutée.

Programme de publications : utilisation des divers médias pour la réalisation d'un programme rationalisé et conçu pour répondre à des besoins bien définis des utilisateurs; mise en place d'indicateurs d'activité; développement de la gamme de produits coproduits par le système statistique européen sous le sigle de commercialisation "Statistics Europe"; construction d'une nouvelle version du site Eurostat qui permet la gestion électronique des commandes; identification des solutions PAO pour simplifier et automatiser la production des manuscrits.

Politique de diffusion : partenariat avec le système statistique européen (développement de produits et services conjoints sous le logo "Statistics Europe"); synergie entre producteurs de données et entreprises du marché de l'information, en particulier en liaison avec le programme INFO 2000; gestion et développement d'une gamme de produits/services basés sur le principe "electronic first, paper second"; suivi des utilisateurs.

Réseaux de diffusion : développement et gestion du réseau de Data Shops; mise en place d'indicateurs d'activité; partenariat entre le réseau de Data Shops, Eurostat et le réseau MIDAS du programme INFO 2000; mise au point de la charte de qualité des Data Shops; utilisation optimale de facilités DSIS; adaptation du réseau de Data Shops à l'utilisation de l'environnement de référence européen (ensemble de bases de données qui servent à préparer les publications).

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

- a) Système d'information économique et sociale de l'ONU (UNESIS) :
 - i) conception et mise en place de systèmes de collecte et de diffusion des données relatives à la comptabilité nationale par des moyens électroniques, y compris le réseau Internet; ii) application de formats normalisés des données et des métadonnées à la base de données commune (Common Database (CDB)); iii) examen des méthodes d'estimation utilisées pour la comptabilité nationale; iv) élargissement de la base de données démographiques.

- b) Poursuite du développement du programme de publications électroniques :
 - i) reproduction sur CD-ROM des recommandations pour les recensements de la population et des documents connexes; ii) élargissement du site Internet afin d'y inclure des bulletins, documents de travail et documents officiels; iii) service d'abonnement au Bulletin mensuel de statistiques sur Internet; iv) conclusion d'accords de licence pour l'utilisation des bases de données avec les organismes sans but lucratif et les utilisateurs du secteur privé; v) maintien de la publication trimestrielle sur Internet du *Population and Vital Statistics Report*.

FAO : Mise au point de progiciels pour la conception, l'utilisation et le traitement de données sur les prises dans le domaine de la pêche et les efforts réalisés dans le cadre d'enquêtes par échantillon et de programmes d'essai. Cette approche générique, dont le but est de parvenir à une harmonisation au niveau international, s'applique également aux pays qui développent leur système de collecte de données afin d'y incorporer de petites pêcheries qui peuvent actuellement ne pas être prises en compte.

OIT : Les méta-informations habituellement publiées dans la série Sources et méthodes seront progressivement disponibles sur le site Internet de l'OIT et deviendront par conséquent directement accessibles. Seule une partie des informations sera toutefois ainsi publiée, et la publication sur papier se poursuivra. La base de données LABORSTA sera accessible au public par l'intermédiaire d'Internet.

Fonds monétaire international (FMI) :

- a) Encourager les correspondants à utiliser le message normalisé GESMES/CB (EDIFACT/ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de balance des paiements ou autres provenant des pays de la région de la CEE.
- b) Développer l'utilisation de CD-ROM pour la diffusion électronique des publications statistiques du FMI.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) :

Pour ce qui est de la diffusion de données à l'intention des médias, l'ONUDI complétera les publications sur papier et sur disquettes/bandes par un nombre croissant de statistiques industrielles et d'indicateurs accessibles via Internet à l'adresse <http://www.unido.or.at/doc.cfm?did=50215>

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Poursuite des travaux visant à élargir la diffusion électronique des informations statistiques, y compris sur CD-ROM, et accès aux bases de données du CEI STAT. La page d'accueil du Comité (<http://www.unece.org/stats/cisstat>) sera mise à jour chaque mois.

2.4 CLASSIFICATIONS STATISTIQUES

Objectifs au cours des prochaines années : Favoriser : l'application des classifications internationales dans toute la région de la CEE; la coopération permanente de l'Europe avec les États-Unis et le Canada; l'amélioration en cours de la CPC et en particulier de la partie de la classification concernant les services; l'adoption d'un calendrier indiquant à quel moment les États membres envisagent d'introduire les dernières versions des classifications internationales; un inventaire des divergences actuelles par rapport aux classifications internationales indiquant l'importance relative de ces divergences; une liste des divergences par rapport aux principales classifications dont l'adoption par les pays en transition est suggérée. Soutenir : les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les classifications économiques et sociales internationales.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années : Examen d'un mécanisme de mise à jour de la CITP de 1988 à la lumière de l'expérience des pays qui élaborent actuellement de nouvelles classifications nationales révisées des professions sur la base de la CITP de 1988 ainsi que des conclusions d'une étude sur l'ensemble des concepts qui sous-tendent la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) de 1993.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les résultats du débat qui s'est tenu lors de la réunion de mars 1999 de la Commission de statistique concernant l'absence de classification "internationale" unique des produits que les principaux pays industrialisés tels que le Canada, les États-Unis, le Japon et les pays de l'Union européenne estiment nécessaire compte tenu de leurs besoins.
- La formation d'un groupe de travail intersecrétariats, présidé par la Division de statistique de l'ONU, et chargé de préparer la stratégie pour la mise en place et le calendrier des révisions d'un groupe de base de classifications internationales et multinationales concernant, entre autres, les activités et les produits.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 : Néant

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 :

- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur la coordination méthodologique - statistiques des entreprises (14 et 15 juin 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur les Nomenclatures CPS NACE/CPA (15-17 septembre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur la coordination méthodologique (20 et 21 septembre 1999)
- Eurostat : Comité sur les Nomenclatures NACE/CPA (27-29 octobre 1999)
- Eurostat : Comité du Code des douanes (9-11 novembre 1999)
- Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur les Nomenclatures NACE/CPA (décembre 1999)

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE : Néant

Activités de l'OCDE : Les versions provisoires finales des classifications fonctionnelles COICOP, COPNI et CFAP ont été distribuées et seront présentées à la Commission de statistique en mars 1999. Les correspondances entre la COICOP (Divisions 01 à 12) et la CPC doivent encore être réalisées.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 11 - nomenclatures; 18 - coordination statistique) :

Commerce international : Les travaux préparatoires à la révision du Système harmonisé prévu pour entrer en vigueur en 2002 seront engagés en étroite collaboration avec les services de la DG XXI. À la suite de l'action engagée dans le cadre des initiatives SLIM (INTRASTAT et NC), les premières

mesures concrètes visant à réduire la charge déclarative imposée aux entreprises seront progressivement mises en oeuvre. Elles concerneront la simplification des nomenclatures elles-mêmes, l'introduction d'outils d'aide et le développement des nomenclatures de marchandises sur la base de comparaison entre la terminologie commerciale et les textes juridiques relatifs à la Nomenclature combinée.

Industrie : Les activités suivantes seront assurées : travaux concernant la mise à jour de la liste PRODCOM; travaux de mise en oeuvre, d'interprétation et de formation concernant la NACE Rev.1, la CPA, la CFAP, la COICOP, la Classification des constructions, la liste des produits du commerce, les travaux de révision de la partie "service" de la NACE et de la CPA; premiers travaux préparatoires pour une éventuelle nomenclature détaillée des produits et services; collaboration avec les États-Unis et le Canada pour une meilleure convergence entre NAICS et NACE Rev.1, introduction de nomenclatures mises à jour dans une base de référence et participation active aux séminaires organisés dans le cadre des programmes PHARE et TACIS.

Statistiques sociales : Les principales classifications des statistiques sociales sont la CITE (éducation), la CITP-88 (COM), (professions) et la CIM (santé). Il est proposé qu'Eurostat commence à travailler sur une classification socioéconomique européenne (E-SEC). Le projet d'harmonisation concerne la mise en oeuvre parmi ces classifications.

Les travaux de coordination seront consacrés à la mise en oeuvre de meilleures pratiques pour ouvrir les sources administratives à des fins statistiques et à la mise en production du réseau FEBINET. Ils porteront sur les points suivants : poursuite du travail méthodologique et préparation de lignes directrices pour les enquêtes pilotes prévues dans les règlements sur les entreprises; préparation de la deuxième version du glossaire des entreprises axées sur la comparaison systématique de toutes les sources disponibles (par exemple : SCN, SEC, EFT, comptes des entreprises) et prise en compte des remarques après la première publication; intégration des manuels et glossaires méthodologiques sectoriels et préparation de tels manuels et glossaires pour les secteurs qui n'en disposent pas encore; mise en production régulière de la base Hypertext METODOLOGICA.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

- a) La Classification centrale des produits (CPC), version 1.0 est maintenant publiée en anglais (Séries M, No 77, version 1.0) et sa traduction et publication dans les autres langues de l'ONU est en cours. Elle fournit un cadre de comparaison internationale de statistiques portant sur tous les produits, c'est-à-dire les biens comme les services. On s'est tout particulièrement attaché à développer davantage la partie consacrée aux services, notamment en y faisant figurer un nouvel index alphabétique pour faciliter la classification des produits ainsi que des notes explicatives détaillées décrivant la nature des divers services. La version 1.0 de la CPC est également disponible électroniquement sur demande à la Division de statistique à l'adresse chl@un.org

- b) À la demande du groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, l'ensemble des nomenclatures de dépense par objet (CFAP, COICOP, COPNI et COPP) est présenté à la Commission de statistique à sa trentième session pour adoption et publication ultérieure (ST/ESASTAT/SER.M/84). Les versions provisoires de la COICOP, de la COPNI et de la CFAP ont été préparées par la Direction des statistiques de l'OCDE et celle de la COPP par la Division de statistique de l'ONU. Ces quatre nomenclatures concernent principalement les transactions réalisées par les administrations publiques, les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les producteurs. Il existe des liens étroits entre la CFAP, la COICOP et la COPNI. Une fois classées selon la COPNI et la CFAP, les dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques peuvent être transférées directement dans les divisions 13 et 14 de la COICOP. La nouvelle révision a conduit à restructurer et à définir des classifications fondées sur des classifications antérieures, à savoir la classification des fonctions des administrations publiques (ST/ESA/STAT/SER.M/70); la classification des fonctions de consommation des ménages du SCN de 1968, la classification des fonctions des institutions privées sans but lucratif au service des ménages du SCN de 1968, et le projet de classification par fonction des dépenses des branches d'activités marchandes (ST/ESA/STAT/83). Tout au long de la procédure de révision, l'OCDE a eu des contacts réguliers avec Eurostat et la Division de statistique de l'ONU ainsi qu'avec les organismes statistiques nationaux de ses pays membres.
- c) La Division de statistique de l'ONU et la CEE ont entrepris la mise en concordance de leurs nomenclatures de produits de base pour la collecte de statistiques de la production industrielle (voir le rapport de la réunion pour la mise en concordance des nomenclatures des produits de base utilisés par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de statistique des Communautés européennes (Eurostat) et la Division de statistique de l'ONU, organisée à Genève les 16 et 17 avril 1998 par la CEE-ONU et la Division de statistique de l'ONU). Elles ont également engagé des discussions sur ce sujet avec la FAO et Eurostat.
- d) La Division de statistique de l'ONU publie trois fois par an depuis 1998 sur son site Internet (www.un.org/Depts/unsd/class/class1.htm) la Classification Newsletter qui permet d'obtenir des informations sur les classifications économiques et sociales internationales, les réunions, les annonces de mise à jour et de révision des classifications existantes ainsi que les nouveaux documents publiés sur cette question (CHL Newsletter Nos 1, 2 et 3), les interprétations de la CITI et la CPC ainsi que les décisions concernant ces nomenclatures. Par ailleurs, elle établit également des liens avec les sites Internet d'autres organismes internationaux qui gèrent des classifications.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) :

FAO : La classification des espèces et des groupes d'espèces d'organismes aquatiques, y compris les végétaux, sera affinée et élargie pour encourager la communication de données plus détaillées.

OIT : L'OIT continuera de fournir des services consultatifs de courte durée aux pays qui ont entrepris d'élaborer ou de réviser une classification nationale des professions sur la base de la Classification internationale type des professions (CITP-88) ou sur une base analogue, par le biais de contacts directs avec les responsables de la gestion et les utilisateurs de ces classifications ou du site Internet correspondant. Elle suivra l'évolution de la situation dans les pays dans ce domaine et entreprendra la mise à jour de la CITP-88 conformément aux conseils de la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail. Aux vues de l'étude réalisée en 1997 sur l'expérience des pays concernant l'utilisation des classifications d'après la situation dans la profession, les bureaux nationaux de statistique seront invités à réaliser de petites études détaillées selon le format communiqué par l'OIT. Les bases de données et les questionnaires correspondants de l'OIT sont actuellement modifiés pour pouvoir recevoir les statistiques communiquées par les États conformément aux classifications révisées de l'industrie, des professions, de la situation dans la profession et de l'éducation.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

L'attention se portera pour l'essentiel sur l'élaboration de classifications types qui soient en harmonie avec les classifications internationales correspondantes ainsi que sur la formulation de recommandations concernant leur application. Entre 1998 et l'an 2000, les pays de la CEI dans leur ensemble vont introduire des classifications des activités établies sur la base de la CITI Rev.3 et la NACE Rev.1. Une classification statistique des produits va être élaborée et appliquée à titre expérimental d'ici l'an 2000. La classification type a un code à neuf chiffres et repose sur les principes méthodologiques de la NACE/CPA, qui utilisent 7 à 9 chiffres pour représenter les groupes de produits communs aux pays de la CEI. La classification internationale des dépenses des ménages par objet sera appliquée dans le SCN dès 1999, conformément aux recommandations du Comité.

2.5 RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT STATISTIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir un programme actif de recherche, de développement et de transfert technologiques dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales); veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent accéder aux résultats de ces travaux; élaborer à l'intention des organismes statistiques des principes directeurs sur les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle, la mesure et la description de la qualité des données, et leurs incidences sur le plan de la publication des données.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années : Mise en place d'un réseau actif d'échange d'informations entre les pays membres intéressés.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- L'initiative prise par le bureau de la Conférence au cours de l'année écoulée en vue de collecter des informations sur la participation des bureaux de statistique nationaux à l'analyse et à la prévision statistiques, ainsi que la promotion d'une coopération plus étroite entre la Conférence, les organisations non gouvernementales et le monde universitaire. L'attention devrait également être appelée sur le programme de recherche-développement du cinquième programme-cadre de l'Union européenne et sur celui de l'OCDE.

Décisions que le bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière en 1999 : Néant

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 :

Eurostat : Groupe de travail sur la correction des variations saisonnières (15 juin 1999)

Eurostat : Groupe de travail "DOSIS" (8-10 septembre 1999)

Eurostat : Groupe de travail "DOSIS" pour le cinquième programme-cadre dans le domaine de la recherche et du développement technologique (octobre 1999)

Eurostat : Groupe de travail sur l'évaluation de la qualité des statistiques (5 novembre 1999)

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE : Néant

Activités de l'OCDE :

Les activités de recherche de l'OCDE sont décrites au titre des activités de programmes 3, 4 et 5.

Activités d'Eurostat : (Thème 22 - recherche en statistique) :

Actions nouvelles : Lancement de nouveaux travaux sur l'imputation. Travaux en cours : Le programme 1999 sera caractérisé en matière méthodologique par la poursuite des travaux sur la correction des variables saisonnières et la qualité; la publication du journal "Research in Official Statistics" se poursuivra; les projets DOSIS en cours prendront fin et seront évalués; cinq nouveaux projets DOSIS seront engagés et leur évolution devra être suivie.

Le Plan EPROS de recherche sur les statistiques officielles constitue la partie statistique du cinquième programme-cadre de recherche de l'Union européenne. La composante statistique de ce programme est beaucoup plus importante que par le passé et un certain nombre de nouvelles initiatives (demandes de proposition, suivi, etc.) sont lancées.

Activités d'autres organismes :

2.6 DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET RÉGIONALES

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir l'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales). Améliorer l'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante "géographique" des statistiques officielles. Faciliter la mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne en utilisant des informations statistiques de qualité sur les régions européennes. Mettre à la disposition des utilisateurs les données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'au niveau de l'Union européenne) de même qu'à l'évaluation de la situation et de l'évolution socioéconomiques de la région européenne. Mettre au point et élaborer des concepts et des normes, de nouveaux instruments et techniques (SIG), et diffuser des produits géographiques et d'analyse spatiale.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE, organisation de réunions de travail sur les questions méthodologiques concernant l'intégration des statistiques et de la géographie; préparation de principes directeurs sur la cartographie à des fins statistiques; et présentation de l'enquête sur l'utilisation des systèmes d'information géographique par les bureaux de statistique nationaux.

Pour Eurostat, publication de l'annuaire statistique "RÉGIONS", d'une classification complète des régions des nouveaux États membres, d'une méthodologie applicable aux comptes des ménages et des premiers résultats de l'examen sélectif.

Pour l'OCDE, élargissement de l'étude initiale sur les indicateurs territoriaux de l'emploi, récemment publiée, avec la prise en compte d'indicateurs du revenu, de la situation sociale et de l'environnement.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Il a été fait observer dans la mise à jour pour 1998/99 du rapport d'activité sur la collecte commune de données (voir document CES/1999/19) que les problèmes encore à résoudre dans ce domaine étaient principalement des problèmes d'harmonisation et de normalisation des définitions et des classifications au niveau des villes. La Division de statistique de l'ONU a été priée de suggérer la façon de résoudre ces problèmes et de présenter un calendrier à cet effet.
- Le fait qu'en dépit de la demande croissante de données concernant les villes, il n'existe pas de consensus au niveau international sur la définition des villes ou une classification urbaine et rurale. Des principes directeurs dans ce domaine seraient utiles mais les organisations internationales n'envisagent pas d'activité dans ce domaine.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 :

- Approuver les activités à entreprendre par la Conférence au titre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 :

- CEE : Réunion de travail sur les questions méthodologiques concernant l'intégration des statistiques et de la géographie (Neuchâtel, Suisse, avril 2000)
- Eurostat : Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour les statistiques (20 et 21 octobre 1999)
- Eurostat : Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour les statistiques (octobre 2000)
- Eurostat : Groupe de travail sur les comptes régionaux (mai 2000 et mai 2001)
- Eurostat : Groupe de travail sur les données locales et les statistiques urbaines (avril 2000 et avril 2001)

Rapporteur : Eurostat.

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE :

- a) Organisation en 1999/2000 d'une réunion de travail sur les questions d'ordre méthodologique concernant l'intégration des statistiques de la géographie chargée d'étudier : i) la gestion des bases de données spatiales et l'entreposage des (géo) données; ii) les solutions faisant appel à Internet et aux intranets; iii) les aspects de politique générale et d'organisation des systèmes d'information géographique et de statistique; iv) l'analyse spatiale dans un contexte statistique et la révélation des procédures de contrôle; v) les démonstrations; vi) l'étude de la façon dont les SIG sont utilisés dans les bureaux statistiques.
- b) Préparation de principes directeurs sur la cartographie à des fins statistiques.

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE : Néant.

Activités d'Eurostat : (Thème 72 - Informations régionales et géographiques) :

Statistiques régionales : Mise en oeuvre du projet sur la qualité des indicateurs régionaux utilisés pour la politique régionale communautaire; intégration des pays candidats dans le système d'information statistique régionale communautaire; développement des statistiques régionales, notamment

en ce qui concerne les infrastructures et les ressources humaines mais également dans les domaines du tourisme, de l'industrie, des services et de l'environnement; exploitation régionale de l'enquête sur la main-d'oeuvre; poursuite de la mise en place d'un système d'informations statistiques sur les agglomérations urbaines; production des indicateurs statistiques nécessaires à la mise en oeuvre des règlements relatifs au Fonds structurel pour la période 2000-2006; suivi de la mise en oeuvre du chapitre "régional" du SEC95.

Informations géographiques : Poursuite de la révision du contenu de la base de données; mise en place progressive de la structure de la nouvelle base de références telle que définie en 1998; réalisation de deux analyses spatiales sur des thèmes à définir avec les utilisateurs; intensification des contacts avec les différents partenaires : services de la Commission, Agence de l'environnement, CCR, INS, agences de cartographie, CEE-ONU, etc.

2.7 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs au cours des prochaines années : Accroître la participation à la formation et, à cette fin, diffuser systématiquement auprès des pays des informations sur les politiques et programmes de formation des pays membres et d'Eurostat; contribuer à la coordination des séminaires et ateliers internationaux de formation et veiller à ce que les sujets traités soient conformes aux priorités statistiques définies par la Conférence et par Eurostat; aider les pays membres à mettre en place une politique d'échange de personnel lorsque ce genre d'échange présente un avantage comparatif afin de leur permettre de faire les bons choix en matière de formation.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années : Catalogue récapitulatif des cours de formation offert dans le domaine de la statistique par les États membres de l'Union européenne et de l'AELE ainsi que dans le cadre de la formation des statisticiens européens; bulletin d'annonces des places de stages disponibles dans les organismes de statistiques étrangers; étude annuelle des lacunes des programmes de formation et suggestions quant à la façon d'y remédier.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les résultats de l'École d'été sur les statistiques sociales organisée à Sienne en juillet 1998;
- Le système de formation à l'informatique d'Eurostat et le fait qu'il faudrait demander aux pays qui souhaitent devenir des utilisateurs pilotes de ce système d'en faire part à Eurostat;
- L'aide dont ont besoin de nombreux services de statistiques nationaux pour développer les capacités et les compétences de leur personnel en matière d'analyse;
- Les possibilités offertes aux services de statistiques nationaux et internationaux par Internet pour l'échange d'informations entre eux.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1999 : Néant

Réunions de juillet 1999 à juin 2001 : Néant

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 1999 à juin 2001 :

Activités de la CEE : Néant

Activités de l'OCDE : Néant

Activités d'Eurostat : (Thème 12 - formation statistique) :

L'objectif est l'élaboration d'un programme général en fonction des besoins en formation prévisibles compte tenu de l'évolution des besoins et du SSE. L'analyse des besoins en formation du SSE européen sera poursuivie.

Eurostat continue de subventionner l'Institut de formation des statisticiens européens. Les activités de l'Institut qui bénéficient de cette subvention sont planifiées sur la base d'un programme triennal couvrant la période 1996-1999. Les participants viennent principalement des pays de l'Union européenne et de l'AELE, mais un nombre limité d'entre eux viennent également d'Europe centrale et orientale et du bassin méditerranéen.

Réseau des CESD : Le CESD Communautaire mène des activités d'assistance technique et/ou de formation dans le domaine statistique, dans le cadre des projets de coopération de l'Union européenne avec les pays en développement des ACP et les pays en transition.

Activités d'autres organismes :

OIT : L'OIT préparera dans le cadre d'un projet commun Bureau de statistique/Centre de formation de l'OIT de Turin (Italie) un recueil pédagogique sur les statistiques du travail comprenant plusieurs modules, et qui sera disponible en l'an 2000. Ce recueil sera utilisé dans le cadre des cours internationaux de formation aux statistiques du travail organisés par le Bureau au Centre de formation de Turin ou des ateliers organisés, sur demande, au nom d'autres organismes internationaux ou régionaux. Il sera également communiqué aux bureaux de statistique nationaux pour leurs activités de formation interne. Des fonctionnaires de l'OIT feront office de formateurs pour des séminaires de formation ou pour la composante "Formation" de projets de coopération technique d'autres organisations dans les régions, et ils apporteront leur concours à d'autres activités connexes entreprises par le Centre de formation.

Fonds monétaire international (FMI) :

- a) Cours de formation d'une durée de six semaines organisés en anglais, espagnol ou français à l'Institut du FMI à Washington sur les sujets suivants : i) balance des paiements; ii) finances publiques; iii) monnaie et banque; iv) comptabilité nationale (en anglais seulement).
- b) Cours d'une durée de trois semaines (en anglais et en russe) à l'Institut multilatéral de Vienne.
- c) Cours régionaux de formation dans les domaines susmentionnés organisés en fonction des besoins.

ANNEXE

Liste des priorités de la Conférence des statisticiens européens pour 1999/2000 et 2000/2001

Activité de programme 2 (Infrastructure technique et autres questions communes)

a) Juillet 1999 - juin 2000

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS LISTE DES PRIORITÉS POUR 1999/2000			
Élément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de 2000
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	- Organisation d'ISIS 2000		- Rapport
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	- Élaboration d'ouvrages méthodologiques et d'une publication sur l'édition des données statistiques - Organisation de la réunion de travail sur l'édition de données statistiques		- Ouvrages méthodologiques et publication - Conclusions de la réunion de travail
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	- Réunion de travail sur la diffusion aux médias - Réunion de travail sur les métadonnées statistiques - Élaboration d'ouvrages méthodologiques sur les métadonnées statistiques - Participation à la mise au point d'EDISTAT (Conseil européen de normalisation de l'EDI - Groupe EEG6)	- Eurostat	- Rapport - Rapport - Ouvrages méthodologiques - Rapport d'activité
2.6 Données géographiques et régionales	- Organisation de la réunion de travail sur les questions méthodologiques concernant l'intégration des statistiques et de la géographie - Élaboration d'ouvrages méthodologiques sur l'application des SIG	- Eurostat	- Rapport - Ouvrages méthodologiques

b) Juillet 2000 - juin 2001

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS LISTE DES PRIORITÉS POUR 2000/2001			
Élément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de 2001
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion sur la gestion des technologies d'information statistiques - Réunion de travail CEE/Eurostat sur la confidentialité des statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Eurostat 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Rapport
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'ouvrages méthodologiques et d'une publication sur l'édition des données statistiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages méthodologiques et publication
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion de travail sur les métadonnées statistiques - Organisation de la réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias - Participation à la mise au point d'EDISTAT (Conseil européen de normalisation de l'EDI - Groupe EEG6) 		<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Rapport - Rapport d'activité
2.6 Données géographiques et régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'ouvrages méthodologiques sur l'application des SIG 		<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages méthodologiques
